

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1502

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cette moitié non active de la vie

LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL S'INSCRIT DANS L'HISTOIRE PERSÉVÉRANTE ET GLORIEUSE DU MOUVEMENT OUVRIER, DEPUIS LES premières lois sur le travail et l'école protégeant les enfants de l'astreinte précoce à l'atelier, à l'usine, au métier à tisser familial jusqu'aux premiers congés payés, offrant à tous les travailleurs des vacances. Cette lutte syndicale et politique n'a pas à être écrite uniquement au passé épique et lointain. L'AVS n'a été mise en œuvre qu'après-guerre. C'est dans les années cinquante que le parti socialiste vaudois demandait et obtenait par initiative populaire une troisième semaine de vacances, utilisant une compétence cantonale qu'autorisait le Code des obligations. Ce parti tenait encore, alors, ses congrès le dimanche, trop de militants étant indisponibles le samedi. Et est-il nécessaire de rappeler que le congé maternité, pourtant le plus naturel qui soit, n'est pas encore octroyé à toutes. L'initiative syndicale, dite des 36 heures, s'inscrit dans cette perspective historique, celle de répartir les gains de la productivité nationale non seulement en salaires améliorés, mais aussi en temps libre. Mais si l'on utilise le débat ouvert par la votation, ce sera pour constater que l'on n'est plus dans une perspective linéaire, – encore un pas dans la même direction –, mais dans une problématique plus complexe.

Le temps non travaillé augmente naturellement, sous pression syndicale, pour des raisons culturelles et scientifiques: la durée de formation

est toujours plus longue, nettement au-dessus de vingt ans en moyenne, et l'espérance de vie croît avec régularité. Il y a le temps libre du travailleur d'une part et le temps de non activité professionnelle d'autre part. Aujourd'hui la période non travaillée est plus de la moitié de la vie. Or elle a un coût et, comme aimait à le rappeler Alfred Sauvy, le même gain de productivité ne peut être dépensé deux fois.

Le temps non actif reproduit des inégalités autant que la vie professionnelle. Les études longues et l'espérance de vie sont en corrélation avec le niveau social. Si l'on veut apporter une compensation à cette inégalité, le temps libre de la génération active offre des opportunités. On doit penser à la possibilité de prendre sa retraite pour qui a travaillé quarante ans durant. On peut concevoir des droits à une formation ou à des congés pour ceux qui sont entrés tôt dans la vie active déchargeant la collectivité du coût de leur apprentissage professionnel et culturel. La promotion de l'épargne-temps entre dans cette systématique. Il faut souhaiter que le débat ne se limite pas à la durée hebdomadaire et annuelle du travail et penser, plus largement, au renouvellement de la solidarité entre les générations. Rien ne sera clos, après le 3 mars. AG

**L'initiative
syndicale, dite
des 36 heures, s'ins-
crit dans une pers-
pective historique**

Sommaire

Dossier de l'édito: La réduction impossible (p. 2)

Coûts de la santé: Les Diafoirus à l'œuvre (p. 3)

Régies fédérales: La Poste joue à guichets fermés (p. 4)

Conventions collectives: Un meilleur rapport de force (p. 5)

Humeur: Sale comme un magasin (p. 6)

Chronique d'Anne Rivier: Journal d'une mère (p. 8)